

COMPTE RENDU
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE
DE L'ASSOCIATION ACAP OLMET
DU 17/02/2021 à 10H

Présents

- Madame Elisabeth DUQUESNE
- Madame Christelle CASSE
- Madame Alice TEYLOUNI DE COCCOLA
- Madame Laura COUDERC
- Monsieur David ROUZEYROL
- Monsieur Cyril PEYRONNET
- Monsieur Jean MAZEL
- Monsieur Jean-Pierre LAVIGNE
- Monsieur Thierry HUMBERT

Absents excusés

- Madame Monique JOLY
- Monsieur Jacques BONNET
- Madame Françoise BOISSONNADE

-
- Tour de table avec présentation des personnes présentes
 - Restitution faite par Monsieur ROUZEYROL le 22/01/2021 et passage dans les ateliers le 28/01/2021
 - Certains payent un forfait internet mais se voient interdits de l'utiliser. Effectivement, un protocole d'utilisation d'internet voir une interdiction ont été mis en place pour certains qui en avaient une mauvaise utilisation. Lorsqu'il y a interdiction ou protocole d'utilisation c'est qu'il y a mauvaise utilisation. Ces mesures ont un début et une fin. Il faut voir avec les éducateurs où ça en est. Il faut également rappeler qu'internet c'est bien mais qu'il y a d'autres activités, d'autres jeux, en collectivité.
 - Les avis sont partagés sur la mise en place des nouveaux piluliers. Certains préfèrent les anciens. Si certains préfèrent les piluliers sans emballage, c'est possible, il faut en reparler à

l'infirmière. La pharmacie était d'accord pour faire les piluliers de façon personnalisée. Il faut que l'infirmière fasse remonter à la pharmacie, mais il faut limiter ce type de pilulier. Ils ont été mis en place pour limiter les erreurs.

- Un travailleur demande s'il peut partir à la retraite à 60 ans et rester au foyer d'hébergement. Actuellement, ce n'est pas possible. Il faut qu'il ait ses années de cotisations et qu'il ait travaillé 25 ans dans un ESAT. Il percevra une retraite d'environ 820€. S'il part de l'ESAT il partira de l'hébergement. Une demande de SAVS a été faite mais on attend une réponse du Conseil Départemental pour 3 personnes pour commencer.
- Y aura-t-il une campagne de vaccinations à l'ESAT ? Le Conseil Départemental a appelé Monsieur HUMBERT il y a 3 semaines et une campagne devrait avoir lieu à partir du 18/02/2021. Il est obligatoire pour les travailleurs de passer devant un médecin et pour ceux qui ont une mesure de protection, il faut demander une autorisation au mandataire. Un formulaire est d'ailleurs à compléter par les infirmières pour chaque travailleur.
- Peut-on avoir une salle de sport pour les résidents du foyer, pour faire de la gym douce, si possible avec un éducateur pour avoir des programmes personnalisés ? C'est déjà fait, il est possible de faire du sport dans la salle des extérieurs ainsi que celle de réunions. Il a été acheté du matériel de sport qui peut être prêté aux résidents sur demande. Par contre, les externes ne peuvent pas en bénéficier. Ils peuvent aller dans une salle de sport sur l'extérieur.
- Serait-il possible de faire des crêpes pour mardi-gras ? en semaine, les cuisines en ont proposé et les éducateurs en ont fait le week-end au foyer.
- Un externe voudrait intégrer le groupe marche. Il faut que les personnes intéressées s'inscrivent au mois de septembre.
- Peut-on réserver une salle pour faire de la musique ? la salle des extérieurs ou la salle de réunions peuvent servir à ça. S'il y a du matériel de musique, une armoire avec cadenas peut être mise à disposition. Dans le futur, il y aura une possible mutualisation d'une salle de musique sur le foyer de vie LOURADOU.
- Quand vont avoir lieu les travaux prévus sur l'ESAT ? (lingerie et espaces-verts) Un permis de construire a été déposé, l'achat du terrain va se faire semaine prochaine.
- Le soir, les éducateurs du foyer vont chercher les travailleurs, les monter au foyer puis redescendent les extérieurs. Il se pose un problème de temps d'attente trop long. Le travail se termine à 17h00 et pas avant. Un temps de liaison est fait entre éducateurs du foyer et de l'ESAT juste en fin de journée. Un roulement a été mis en place et depuis l'attente est moins longue, l'organisation est meilleure.

- La cuisine souhaite agrandir le vestiaire des filles. Les vestiaires des moniteurs d'atelier ont été déplacés sur le Lazaret. Aujourd'hui, il est possible que les vestiaires des filles soit trop petit puisqu'elles sont 6 et qu'il y a que 4 places. Il sera vérifié que l'on puisse ajouter 2 vestiaires de plus, ou faire un échange de vestiaire.
- Est-il possible d'avoir affaire à une assistante sociale au lieu de s'adresser au Secrétariat ? Il est possible de faire appel à l'assistante sociale de secteur pour les personnes qui n'ont pas de mesure de protection.
- En ce qui concerne les 2 relogements dans les studios, il n'y a toujours pas de plaque de cuisson. Dès que l'entreprise PYRAM les reçoit, il nous les installe mais il y a des soucis de délais de livraison à cause du covid selon PYRAM.
- Les travaux de lingerie sont des points positifs, effectivement les locaux actuels sont trop petits, les conditions d'hygiène, de travail, de luminosité seront améliorées.
- Certains travailleurs souhaitent une formation incendie avec manipulation d'extincteurs. Effectivement, cette formation avait été demandée pour le Personnel et peut très bien être demandé pour les travailleurs (compte personnel de formation).
- Certains ont payé des cotisations et licences pétanque. Paiement de 107€. Du fait du covid et de la non-activité de l'Association (Tilleul reilhacois), ils demandent à ce que ces fonds soient rendus.
En ce qui concerne les cours de percussions, certains ont bénéficié de remise de la cotisation. Attention, cet argent-là devrait être conservé par les associations pour les pérenniser. Un geste sera sûrement fait en septembre prochain. Mais tout ceci n'est pas du domaine de compétence de l'établissement.
- L'établissement a été contacté par un organisme de séjours de vacances adaptées Plein Sud Solincité. Ils vont venir nous voir. Ils sont originaires de MARMANDE. Il y avait également la Fal à AURILLAC, plus locale mais qui a déjà signé une convention avec l'ADAPEI. Les congés seraient les 3 premières semaines d'août.
- La Cheffe de service souhaite installer une boîte à idées à l'entrée du Lazaret avec un cahier d'expression pour le Personnel et les travailleurs.
- 5 cas de covid 19 positifs à Olmet ces derniers jours. Le Personnel et les travailleurs et résidents sont remerciés pour l'organisation, la prise en charge, l'adaptabilité de tous.
- Renouvellement des élections pour le CVS : David ROUZEYROL et Cyrille PEYRONNET, Laura COUDERC et Marielle MANIAVAL, Madame SALAVERT (à confirmer) et

Monsieur LAVIGNE se sont présentés. S'il n'y a pas d'opposition, on fera un constat faute de nouveaux candidats.

- La prochaine réunion du CVS se fera le 09/06/2021 à 14h00 salle de réunion du Lazaret.
- Rencontre du 22/03/2021 avec l'ARS et le Conseil Départemental pour l'extension de l'ESAT. Un projet à 750 000€. Un prêt garantie à 80% par la Mairie de VIC SUR CERE Financement par l'ARS et le Conseil Départemental et subvention de la Région en cours voire subvention par RTE.
- Un SAVS a été demandé

Le Directeur
Thierry HUMBERT

